

**Question avec demande de réponse écrite E-001447/2013  
à la Commission**

Article 117 du règlement

**Georges Bach (PPE), Nikos Chrysogelos (Verts/ALE), Spyros Danellis (S&D), Isabelle Durant (Verts/ALE), Ana Gomes (S&D), Rebecca Harms (Verts/ALE), Jim Higgins (PPE), Seán Kelly (PPE), Franziska Keller (Verts/ALE), Maria Eleni Koppa (S&D), Georgios Koumoutsakos (PPE), Mario Mauro (PPE), Gay Mitchell (PPE), Ulrike Lunacek (Verts/ALE), Anni Podimata (S&D), Libor Rouček (S&D), Olle Schmidt (ALDE), Theodoros Skylakakis (ALDE), Nils Torvalds (ALDE), Ramon Tremosa i Balcells (ALDE), Dominique Vlasto (PPE) et Cecilia Wikström (ALDE)**

Objet: Inquiétude face à la montée des mouvements politiques extrémistes en Europe

Un nombre croissant d'États membres est confronté, ces dernières années, à une montée en force des mouvements politiques extrémistes dont la présence, les activités et l'influence politique ne cessent de se développer. L'émergence et la multiplication de ces mouvements extrémistes, intolérants, ouvertement xénophobes et même racistes sont indissociables de l'environnement social et des conséquences de la grave crise économique – chômage, paupérisation et précarité – que connaissent les pays européens, notamment ceux du Sud. Le tout sur fond de gestion catastrophique de l'immigration.

En Grèce, nous avons observé une progression de ces forces sur l'échiquier politique, notamment au Parlement. Leur discours politique extrémiste, leurs symboles et leurs actions sur le terrain nous font revivre les années 30 et le début des années 1940, bref, les moments les plus sombres de l'histoire politique de l'Europe moderne. L'action de ces forces politiques a une constante: elle se caractérise par la violence tant verbale que physique, l'éloge du régime des colonels, des attaques répétées contre certains citoyens et les étrangers ainsi que des menaces à l'encontre des opposants politiques. C'est la marque logique de leur présence.

Face à ce problème d'une extrême gravité, la Commission est invitée à répondre aux questions suivantes:

1. Sait-elle que ces mouvements recourent à la violence et bafouent la quasi-totalité des principes démocratiques, l'état de loi et les valeurs fondamentales européennes sur lesquelles repose l'UE?
2. La Commission et les agences compétentes en la matière surveillent-elles systématiquement la résurgence des mouvements politiques de cette nature en Europe?
3. Dans l'affirmative, quelle est la position de la Commission sur le sujet? Quel est son plan d'action pour faire face à cette situation des plus inquiétantes et à sa gravité, notamment à la veille des élections 2014 au Parlement européen?